DE le I, toutes les autres lettres, cõme iay dit, prenẽt & ont cõancemãt a eſtre faictes & eſcriptes. Ceſt aſcauoir, ou en eſtant garde en ſa droitte ligne, ou en eſtant reflecte & courbe, ou en eſtãt briſe. Et luy ſeul entre toutes les lettres garde ſa droicte ligne perpendiculaire, a limitation du corps humain, qui luy eſtãt ſus ſes pieds tout droit la repreſẽte. En luy ouurãt les bras & iambes peu ou plus monſtre la ditte briſeure, comme il peut eſtre facilement entendu en la ſequente figure q̃ iay faicte apres celle que vng myen ſeigneur & bõ amy Iehan Perreal, autrement dict Iehan de Paris. Varlet de chambre & excellent Paintre des Roys, Charles huitieſme, Loys douzieſme, & Frãcois Premier de ce nõ, ma comuniquee & baillee moult bien pourtraicte de ſa main.

Iehan Perreal, autremẽt dict Iehã de Paris.

I.V.L. M.C.D. Q.X. Lettres ſeruant a nombres

POurce que a laide de Dieu ie ſuis venu a propos de dire commant noſtre dit I, eſt ſouuant mis en nõbre, il me ſemble neſtre inutile dire auſſi quelles autres lres ſont priſes pour nombre, tant en Latin quen Francois.

DOnques ie dis quil ya huit lettres qui ſeruent a nõbre, Ceſt a ſcauoir, Deux vocales. I. &. V. Deux Semiuocales. L. & . M. Trois Mutes. C. D. & . Q. Et vne double Conſone. X. Le I. ſeul eſt mis pour vng. Quãt il eſt double, Il en vault deux. Quant il ẽ triple, Il faict trois. Et quant il eſt quadruple, Il ſignifie quatre. Et notez quil ne ſe multiplie plus oultre auec ſoymeſmes. Il ſe multiplie auecles autres dittes

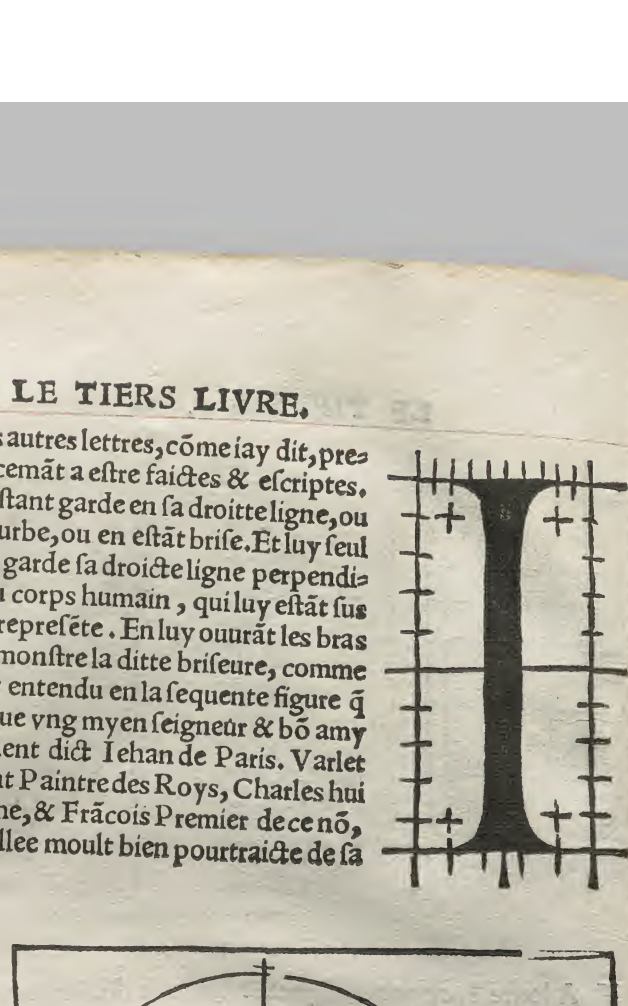

lettres, & ce ſeullement iuſques a quatre fois.

Le V. eſt mis pour cinq. pource quil eſt la cinquieſme v
V. ce ſõt Six. Sil y en a deux. ce ſont Sept. Si trois, c
ſont Neuf, comme on peut veoir aux nombres qui ſe
VIIII.

LE. X. eſt mis pour Dix. pource que ſi nous conſid
dit Priſcian au Chapitre. De acccidentibns liter
ris & ponderibus. Il eſt la Dixieſme lettre en lordre
G. & Q. pour vne lettre, entendu quelles ſe paſſent l
ment B. & F. auſſi pour vne, pource quelles eſtoien
pour lautre, en diſant. Bruges & Fruges. Et oultre pl
pour lettre. Car ancienemẽt elle neſtoit eſcripte ne p
que ſiflement. Comme aidant Noſtre ſeigneur Ie dir
cedaire. Quant il ya vng I, deuant X, celluy X. eſt di
que Neuf. Quant le I. Vient apres X. ceſt Vnze. & a
a quatre I. reiterez apres ledit X. qui font XI. XII.
Quinze on eſcript. X. & V. pour Seize, X. V. & I. &
multipliant & adiouxtant les I. les V. & les X. Iuſqu
nombre. L. eſt miſe. & ce a limitation des Grecs qui
uant au dit nombre de Cinquante. L. & N. ſe dit Pri
au Chapitre De accidẽtibus literæ, & en ſon Liure,
uicem ſibi cedũt. Ceſt a dire. L. & N. ſont miſes & ſo
laultre, comme en diſant Lympha & Nympha.

C. Vault Cent, pource quil eſt la premiere lettre en
tum.

D. Vault Cinq cẽs, pource que entre le D. & le M.
lettres interpoſees, qui ſont E. F. G. I. & L. le K. qu
quelle nauons que faire, Semblablement laſpiration
prement, mais note de lettre, ne y ſont pas contees,

OVltre plus. M. eſt miſe pour Mille, pource qu
Mille, elle eſt eſcripte la premiere. Au deſſoub
fois cinq cẽs, parquoy dõques D. eſt pris pour Cin
ſe dit en Latin. Decies centum. & en vng mot Mille
de ceſte matiere, ſen aille eſbatre a lire au liure des A
feit iadis Probus Grammaticus, & en Priſcian ou il
numeris & pond, Pareillement au liure que Galeot
titule. De Homine interiori. Semblablement au con
Liure que monſeigneur Bude a intitule De Aſſe & p
per. M. ſcribebant & cætera.

GEOFROY TORY *Champ Fleury* PARIS, 1529 THE LESSING J. ROSENWALD COLLECTION, LIBRARY OF CO